



FONCTION PUBLIQUE

UNION INTERFÉDÉRALE
DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



Paris, le 19 février 2025

Intervention liminaire au CCFP du 19/02/2025

Madame la directrice générale,

Même si la position de FO sur le texte est connue, il nous paraît important de rappeler notre hostilité à ces 2 textes et aux soi-disant objectifs, qui les conditionnent. En effet, nous considérons que ce ne sont pas ces mesures qui vont permettre de lutter contre l'absentéisme, absentéisme qu'il faudrait identifier de manière bien plus précise que n'ont pu le faire les rapports précédents et la Cour des comptes.

D'ailleurs, les derniers chiffres de la DGAFP contredisaient l'écart, du nombre de jours d'arrêt maladie entre le secteur public et le privé en le réduisant fortement. On peut même constater que l'absentéisme dans la FPE notamment, était inférieur à celui du secteur privé.

On regrette que le ministre actuel poursuive la réflexion du ministre précédent, G. Kasbarian, pensant que l'absentéisme va être diminué en affaiblissant le pouvoir d'achat des agents qui sont en arrêt maladie. En réalité vous allez rajouter à leurs problèmes de santé, un peu plus de précarité dans un contexte de gel continu du point d'indice, d'abandon de la GIPA, et une grille indiciaire qui reste indigente avec une smicardisation qui se poursuit.

Seconde intervention avant le vote :

Nous voudrions revenir sur 2 points, suite à vos propos Madame la directrice générale :

Premièrement, FO tient à rappeler, que le budget n'a pas été voté mais qu'il a été adopté par 49.3 avec le soutien de certains partis politiques et que ceux-ci avec le gouvernement en portent donc la responsabilité commune.

On va certainement avoir de plus en plus d'arrêt maladie, et là encore ce n'est pas de la responsabilité des agents mais de celle du gouvernement qui oblige les personnels à travailler jusqu'à 64 ans, il y a donc un risque de multiplication d'arrêt de travail et de ce fait encore plus de perte de pouvoir d'achat avec la réduction des journées d'indemnisation.

Tout ceci légitime évidemment notre vote CONTRE ces 2 textes.

FO réaffirme que si problème d'absentéisme il y a, cela découle de multiples facteurs liés aux conditions de travail, à la perte de sens, aux surcharges d'activité liées aux suppressions de postes et restructurations incessantes et à un manque flagrant de reconnaissance tant en matière de pouvoir d'achat que de déroulement de carrière.